

M/T

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL
ET DU TOURISME

DIRECTION NATIONALE DE L'HYDRAULIQUE
ET DE L'ÉNERGIE

CELLULE O M V S

11871 1. Roue

9. II. 87

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

LA REINSERTION DES ÉMIGRÉS
DE LA VALLEE DU SÉNÉGAL :
BILANS ET PERSPECTIVES

COMMUNICATION DE LA REPUBLIQUE DU MALI

Bamako, 10 Août 1987.

-:- /- VER T I S S E M E N T -:-

La présente note a été préparée par Mr. Mamály SACKO, Chef de la Cellule National de Coordination de l'O.M.V.S, avec l'extrême collaboration de :

- MM. - Kassoum SIDIBE, Directeur Général de l'O.V.S.T.M.
- DICKO Boubacar Boubou, Inspecteur de Sécurité Sociale à l'I.N.P.S.
- Mamadou Wollé DIALLO, Secrétaire Exécutif de l'A.F.R.I.M.

Les idées et positions qui y sont exprimées sont personnelles et ne reflètent pas forcément les points de vue du Gouvernement sur le problème de l'Emigration, ses causes, ses conséquences et ses solutions.

INTRODUCTION

En vue de mieux cerner toutes les variables importantes dans le processus de développement du bassin du Sénégal, l'OMVS a décidé d'organiser un séminaire régional sur le bilan et les perspectives des actions de réinsertion des Emigrés de la Vallée.

Le présent document rend compte des grandes préoccupations de la population émigrée : auto-suffisance alimentaires, reconstitution du cheptel, alimentation en eau, satisfaction des besoins sanitaires.

À partir d'un diagnostic aussi fidèle que possible de la situation géophysique, économique et sociale, l'on a tenté de dégager les obstacles freinant la promotion réelle des projets initiés et mis en œuvre par les Emigrés.

La présente note est la version préliminaire d'un document national qui devra être soumis au Comité Régional de Développement de la région de Kayes.

Cette démarche est motivée par les inénarrables difficultés rencontrées pour dresser un bilan objectif de la situation, difficultés liées à :

- manque de termes de références de l'étude à monter
- l'absence de politique spécifique aux Emigrés.
- les problèmes sont traités ponctuellement et à divers niveaux par suite de l'absence de structures centrales chargées de la collecte et du traitement des informations et du suivi des projets sur le terrain
- les services centraux ne sont pas outillés (en personnel et en moyens) pour traiter ces problèmes de taille limitée certes, mais infiniment complexe
- la seule source d'information fiable est celle de l'Office National français de l'immigration (ONI) dont l'action se limite cependant au seul constat des flux de retour, sans impliquer l'aspect très important du suivi des projets sur le terrain

La présente note n'a donc pas la prétention de faire le tour de toutes les questions liées à l'émigration.

Il se situe uniquement dans le cadre d'une réflexion sur un problème particulièrement important dans la Région de Kayes.

II. SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LA REGION DE KAYES.

La région de Kayes est située à l'extrême Ouest du Mali, entre le 12° et le 7° de latitude, à cheval sur le Haut-Sénégal et ses affluents.

La région couvre une superficie de 120.760 km², soit 9,7 % du territoire national.

Elle est divisée en 7 Cercles, 49 Arrondissements, 1453 Villages et 3 Communes (Kayes Kita, Nioro).

Cercles	Arrondissement	Villages	Superficie	Population	Densité %
Kayes	10	318	22.190	207.773	9,3
Bafoulabé	9	255	20.120	100.351	5.
Kéniéba	6	190	14.000	98.805	7,1
Kita	8	296	35.250	187.889	5,4
Nioro	7	178	11.060	113.039	10,8
Diéma	5	83	12.440	83.826	6,7
Yélimané	4	83	5.700	75.667	3
	49	1.453	20.760	872.750	7,2

A - Climat

La situation en latitude entre le 12° et le 7° et la continentalité déterminent les éléments du Climat.

La région couvre ainsi une zone Sahélienne au Nord et une zone Préguéenne au Sud ; entre les deux se trouve la zone Soudanienne.

Les caractéristiques des saisons, de la pluviométrie et des zones écologiques varient d'une zone climatique à une autre.

La zone Sahélienne, est située entre les isohyètes 50 et 550 mm, avec un climat de type aride avec 9 mois secs et une température moyenne de 28°C.

La zone Soudanienne s'inscrit entre les isohyètes 550 et 150 mm.

La zone préguéenne occupe le Sud de la région. Elle s'étend entre les isohyètes 150 et 1400 mm.

B - Le Relief.

On distingue 3 zones géographiques :

- Au Nord : un Plateau allongé d'Ouest en Est, qui s'étend de Yélimané jusqu'à Balé au N-O de Koulikoro. Il forme des massifs plus importants au Sud dans le Goudioumé, le Kaarta et le Sangah.
- Au Centre : s'ordonnent des massifs autour d'une savane herbeuse dont la vie est marquée par le fleuve Sénégal et ses affluents.
- Au Sud : ce sont les prolongements du Fouta Djallon.

Le relief est dominé par les falaises du Tambaoura.

Le point le plus élevé, 806 mètres, se trouve près de Baléa, dans l'arrondissement de Sagabari.

Le point le plus bas, 27 m, se trouve à Kotora dans l'arrondissement de Kéniéba.

C - Hydrographie.

Les principaux cours d'eau sont : le Sénégal, le Bafing, le Bakoye, la Falémé, le Baoulé et les rivières Karakoro et Walou.

Le Sénégal, long de 1800 km dont 669 dans la région est formé à Bafoulabé par la réunion du Bafing et du Baoulé.

Le Bafing (750 km) est considéré comme la branche mère du Sénégal. Prenant sa source dans le Fouta Djallon, à 800 m d'altitude, il reçoit en rive gauche en Guinée le Téné et le Kioma, et au Mali les 2 Baléa en rive droite et le Dalinko en rive gauche.

Le Bakoye (561 km) prend sa source à Siguiri. Il reçoit en rive droite et le Babdié qui prend naissance au S.O de Damako. Ses autres affluents saisonniers sont le Darouma, le Badinko, le Kéniéba-ko et le Kouaga.

La Falémé ne possède pas de tributaires importants au Mali.

Un peu en avant de Kayes, le Sénégal reçoit en rive droite la Kolombiné qui vient du S.E de Nioro.

La région possède de nombreuses mares dont :

- les mares de Goumbou, de Léhé et de Garara à Yélimané
- la mare de Doro à Kayes
- la mare de Korkodio à Nioro
- les mares de Madina, Tianskaré, Lamé à Diéma.

II. CARACTERISTIQUES ECONOMIQUES.

A - Le secteur primaire : constitue la cheville ouvrière de l'économie de la région, occupant plus de 90 % de la population.

Ce secteur reste dans son ensemble tributaire des aléas climatiques ; les infrastructures de maîtrise d'eau sont quasi-inexistantes.

L'économie monétaire est constituée par le commerce, la production arachidière et une faible production maraîchère.

Les principales Opérations de développement sont :

- l'O.V.S.T.M : Opération Vallée du Sénégal-Térékolé-Magui
- O.D.I.P.I.C : Opération de développement intégré pour la production arachidière et céréalière.
- O.D.I.K : Opération de développement intégré du Kaarta
- P.R.O.D.E.S.O : projet de développement de l'élevage dans le Sahel Occidental.

B - Ressources minières.

D'importantes ressources minières existent : fer de Bafing-Makana et de Djidjan-Kéniéba, indices de diamant, de bauxite, or, et fer.

C - Industries : il existe 3 industrie de transformation dans la région.

- S.E.P.A.MA : Société d'exploitation des produits arachidiers du Mali

Installée à Kita en 1975, l'usine a une capacité théorique de trituration de 45.000 d'arachidières coques. Elle est arrêtée depuis 1981, faute de matières premières.

- TRAPOMA : Tannéries Providence Malienne : arrêtée
- SOCIMA : Société des Ciments du Mali : 25.000 T/an

D - Voies de Communication.

- Transport routier

Cette branche d'activités est caractérisée par l'absence de routes carrossables, et par l'insuffisance et la vétusté du parc.

Il existe :

- 273 km de routes d'intérêt local
- 2341 km de routes d'intérêt régional
- 140 km..... national

- Transport ferroviaire

- 640 km de rail de Diboli à Koulikoro, dont 410 km à l'intérieur de la région (de Diboli à Nafadi)

- Ecartement : 1 mètre
- Capacité : rail de 30 kg par mètre-linéaire

- Navigation

La période de Navigabilité est très courte. Elle dure de Juillet à Octobre.

Le trafic est assuré par des pirogues et pinasses de faible tonnage qui font le déplacement entre Kayes, le Sénégal et la Mauritanie.

Au port de Kayes on enregistre en moyenne et par an 16 tonnes à l'embarquement et 10.500 tonnes au débarquement.

- Voies aériennes.

Trois pistes sur 5 sont en utilisation ; il s'agit des pistes de Kayes, Nioro et Hangassi.

III. CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES.

Les ressources humaines constituent l'essentiel des potentialités pour le développement d'un pays, leur utilisation adéquate constitue par conséquent une priorité pour le devenir d'une nation.

L'estimation de la population pour l'année 1983 est 965.975 hts dont 458.075 de sexe masculin et 507.900 de sexe féminin.

87 % de la population est rurale et 3 % sont des citadins.

Le taux de croissance annuelle de la population est de 1,46 %. On observe un accroissement rapide de la population urbaine et surtout de la ville de Kayes qui connaît une croissance de 4,2 %.

Cet accroissement est dû en partie à l'exode rural et à une fécondité alliée à une mortalité en baisse.

En 1976, 48,5 % de la population de la région constituait la population en âge d'activités (âge supérieur à 15 ans et au plus égal à 59 ans).

La population d'âge scolaire était de 19,5 % tandis que la population âgée (60 ans et plus) ne constituait que 6,4 % du total.

Les mêmes proportions sont valables avec les estimations de 1983.

Concernant la composition ethnique, l'on ne dispose que de quelques monographies sectorielles.

Les différentes ethnies sont :

- Au Nord les Saracollés dans les cercles de Nioro, Yélimané et Diéma
- Au Centre les Kassonkés dans les cercles de Kayes et Bafoulabé
- Au Sud les Malinkés dans les Cercles de Kita et Kóniéba.

...../...

IV. LE PHENOMENE MIGRATOIRE

La migration dans la région de Kayes est un phénomène démographique difficile à cerner.

À but essentiellement économique, les migrations vers l'Europe et l'Afrique Centrale revêtent ici un caractère quasi-permanent.

On peut ajouter à ce premier type de mouvement l'exode de rural caractérisé par des déplacements internes définitifs ou temporaires, provoquant un déséquilibre économique et social entre les villes et la Campagne.

Au début de la saison sèche on observe un autre type de flux migratoire dirigé du Nord vers le Sud ; il s'agit du mouvement des Éleveurs Peuls et Maures à la recherche de pâturages et de points d'eau.

Le phénomène de l'émigration Soniké date de plusieurs siècles.

Cependant depuis les années 1970 le courant migratoire s'est accéléré en raison des conditions climatiques et économiques sévères ou précaires :

- En effet dans la Zone de Kayes touchée par l'exode :
- l'agriculture est aléatoire et peu rémunératrice
 - l'élevage est largement improductif
 - la sécheresse a aggravé les déséquilibres.

Il n'existe pas de données permettant d'évaluer le phénomène migratoire. Les statistiques disponibles sont ceux du recensement de 1976.

D'après les résultats de ce recensement, les résidents absents "représentent 5 % de" la population de la région. Par contre la proportion atteignait 39 % dans les cercles de Nioro et Yélimané.

Sur les enquêtes faites par l'ONVS sur un échantillonnage en région parisienne, 98 % des personnes interrogées déclarent avoir émigré pour motif d'emploi.

79 % ont un âge compris entre 25-39 ans : la migration touche essentiellement la population jeune.

87 % des personnes interrogées étaient mariées, mais concernant l'immigration familiale, les chiffres sus-mentionnés sont à réconsiderer à la lumière des procédures de Régroupement Familial fixées par le décret n° 76-383 du 26 Avril 1976 et modifiées par le décret n° 84-1060 du 4 Décembre 1984.

Selon ce droit, tout ressortissant malien peut faire venir son conjoint et ses enfants de moins de 18 ans, dès lors qu'il est régulièrement installé en France depuis plus d'un an et que les conditions d'accueil permettent une bonne réinsertion de la famille.

En France, les statistiques de l'Office National de l'Emigration font apparaître une population malienne de :

- 10.992 en 1981
- 27.997 en 1982
- 29.531 en 1983
- 29.870 en 1984.

La très forte augmentation de la colonie malienne entre 1981 et 1982 s'explique par la grande régularisation décidée par le Gouvernement Français à cette époque.

Selon le Consulat Général du Mali à Paris, il y'aurait 19.000 maliens en FRANCE (clandestins non compris) dont la durée de séjour serait en moyenne de 5 ans.

V. L'IMPACT DE L'EMIGRATION SUR LA VIE DE LA REGION DE KAYES.

Au-delà de la réthorique sur les fonctions opérées sur les forces vives, la dégradation du tissu social, le déracinement culturel et les maladies, force est de reconnaître que les Emigrés participent de façon très dynamique à la vie de leur région.

L'émigration dans la Zone est caractérisée par une forte connotation communautaire liée directement au développement des villages d'origine et marquée par :

- l'envoi de mandats aux familles
- le financement de projets sociaux : Centres de santé, écoles, mosquées, puits et forages, banques de céréales
- le financement, à moindre échelle, de projets productifs (périmètres irrigués par ex.) ou d'entreprises pouvant créer des emplois et générer des revenus.

Selon une enquête OMVS de 1980, l'argent envoyé par les émigrés est utilisé de la manière suivante :

- 90 % des personnes interrogées achat de céréales
- 65 % payer les impôts
- 59 % amélioration de l'habitat
- 51 % constitution de troupeaux
- 41 % construction de mosquée
- 36 % mariage.
- 24 % achat de matériel agricole.

...../...

Il apparaît donc que la priorité va après la sécurité alimentaire, aux dépenses consolidant la situation de l'émigré à l'intérieur de son groupe familial, et celle de son groupe familial au sein de la communauté villageoise.

Orientés comme tels, il est évident que ces revenus ne peuvent pas constituer le moteur d'un développement endogène de la région.

Et pourtant les importants transferts monétaires constituent une aubaine pour la région ; en 1963 par ex. la BCEAO estime que près de 5 milliards CFA ont été injectés dans la région de Kayes pour une population de 800.000 hts (soit le 1/8 du budget National) !!!

Comment gérer au mieux cet important flux monétaire ?

À l'analyse, il apparaît qu'on est fait en face d'un problème d'objectifs, beaucoup plus que de moyens.

Le problème est donc désormais de s'orienter vers des projets productifs, rentables, bien "fiscalisés", assumés par des individus ou des groupes compétents et motivés, et intégrés dans un plan cohérent à l'échelle régionale.

VI. DIAGNOSTIC DES REALISATIONS.

Doux types d'actions sont à considérer :

A - Les projets à caractère social.

Comme dit plus haut, les investissements vont aux dépenses contribuant à la sécurisation et à la consolidation de la vie des villages et des familles :

- les mosquées qui sont autant de témoignages de cette volonté de cimentor dans la foi, une unité sociale que l'émigration risque à chaque instant de faire éclater.
- Centres de Santé
- Equipements hydrauliques, etc.

Concernant les dispensaires et les maternités, nous citerons pour mémoire les réalisations faites à :

- Tambacara, Kirane, Lambatara, dans le cercle de Yélimané.
- Somenkili, Soboukou, Lani Mody, Gouthioubé, Diadioumbora dans le cercle de Kayes.

Il est à noter cependant que la plupart de ces investissements ont été réalisés sans une réelle implication des pouvoirs publics et sans une prise en considération des capacités des villages ou des familles à en assurer les charges récurrentes : très souvent les rivalités familiales ou intervillages ont servi de mobiles pour ces réalisations.

...../...

B - Les Projets productifs

Il s'agit essentiellement de projets de petits périmètres irrigués.

Doux types d'activités sont à considérer :

- Les périmètres où le maraîchage est une activité secondaire pratiquée en contre saison.

Il s'agit de projets réalisés entre 1972 et 1975 en amont de Kayes :

- Maloum Kounla	26 ha cultivés
- Fanguine	15 ha
- Sapou	5 " "
- Djimekon	11 " "
- Moussa Gouya	9 " "
- Sébétou	7 " "
- Kamankole	10 " "
- Danfagabougou	10 " "
- Dialla	12 " "

- Les Coopératives agricoles.

Initiés à partir de 1977 par des Emigrés de retour de France, ces projets ont connu des fortunes diverses, souvent tragiques.

Souvent associés aux villages où elles sont implantées, ces coopératives se caractérisent d'abord par la multiplicité des sources de financement.

En complément aux apports propres des membres de la coopération, les organismes suivants ont concouru à la mise en œuvre, au financement et à la gestion de ces projets :

- A.C.C.I.R = Association champenoise de Coopération inter-régionale.
- C.C.F.D. = Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement
- U.S.A.I.D.
- F.A.C.
- C.C.C.E.
- F.A.S. = Fonds d'action Socialo
- Fondation de France
- A.C.C.T. = Agence de Coopération Culturelle et Technique
- U.N.E.S.C.O.
- P.A.M. = Programme Alimentaire Mondial
- C.I.M.A.D.E
- O.X.E.A.M (ONG britannique)
- G.R.D.R. = Groupe Recherche pour le Développement rural
- A.F.R.A.M = Association pour la Formation et la Réinsertion des Africains migrants
- A.N.F.OPAR = Association Nationale pour la Formation et le Perfectiionnement des Adultes ruraux,
- S.O.S. Sahel
- ACTAF = Association Culturelle des Travailleurs Africains en France

Il s'agit presque toujours de périmètres maraîchers.

Les réalisations significatives et symboliques de cette nouvelle expérience sont :

- B - 1 = SOMANKIDI Coura

Créé en 1977 par l'ACTAF à 30 km en aval de Kayes, le périmètre attribué couvre 60 ha situés en rive droite, en face du village de SAME.

En 1983, sur les 20 ha défrichés, seuls 5 étaient emblavés.

La coopérative, financée par l'ACCIR, le CCFD et la CIMADE, régroupait au départ 14 membres dont 8 immigrés.

Le groupe a éclaté en 1983.

- B - 2 = Gakoura : 28 ha.

Elle a été financée en 1978 par l'USAD.

Les 14 immigrés sur les 49 membres du groupe, sont tous répartis.

- B - 3 = La CAMSO : Coopérative Agricole Multifonctionnelle de Sobokou.

Elle fut créée en 1979 à l'initiative de 16 émigrés auxquels se sont associés 25 villageois.

Le montage financier était le suivant :

- Subventions FAC-CCFD	- 9,2 millions CFA
- Prêt FAC	- 9,5 millions CFA
- Apport de la SCAER	- 1,5 millions de matériels
- Fonds propres	- 4,0 millions CFA

24 / 41

Pour la campagne agricole 1981, la CAMSO a dépassé le niveau de rendement moyen de la région :

- mil	1,5 T/ha
- Sorgho	2,0 T/ha
- Légumes (tomates, carottes, salades)	10,0 T/ha
- Maïs	6,0 T/ha.

Mais le groupe a éclaté à la suite d'un tragique conflit foncier avec le village voisin, conflit ayant même entraîné des morts d'hommes.

B - 4 : Le GRPM : Groupement Rural de Production de Lany Mody

Il a été formé par 14 migrants (dont une femme) auxquels se sont associés 8 villageois pour exploiter les 70 ha attribués au groupement.

.... / ...

1945-1946 COMMUNIST DA DMD D TROP
TTLA OF BOLIVIA 1945-1946
1945-1946 COMMUNIST DA DMD D TROP

Il s'agit d'un véritable projet rural intégré basé sur :

- l'irrigation par pompage de l'eau du Niger
- utilisation de la culture motorisée et emploi de la culture attelée
- introduction des cultures fourragères pour l'embouchure bovine et la production de fumier.

5.6 - Le Groupe de Diafounou, rentré en 1987.

Il s'agit de 17 migrants et leurs familles qui ont été installés sur 200 ha du périmètre irrigué de Sélingué.

Le groupe a reçu une formation technique en agriculture tropicale au Centre ANFOPAR à Nîmes dans le Sud de la France.

D'autres groupes sont en formation et sont attendus vers la fin de l'année ; il s'agit des groupes de :

- Mulhouse composé de 17 familles
- Djigué composé de 22 familles.

VII. Le Bilan des actions de retour-réinsertion.

La conjoncture difficile en France lié à un certain idéalisme souvent insuffisamment réfléchi ont conduit beaucoup d'émigrés à souhaiter retrouver dans leur pays d'origine les conditions d'un avenir plus ouvert.

Mais de quelque côté que l'on aborde le problème des retour-réinsertions et ce malgré la participation substantielle des divers donateurs, l'on constate que les projets se trouvent confrontés à de très nombreux éléments contrariants qui menacent la persévérance du mouvement et compromettent sans doute sa récurrence.

Les problèmes fonciers, d'adaptation au métier envisagé, d'encadrement, de gestion ou de financements complémentaires déterminent entre autres la réussite ou l'échec des projets.

L'analyse des données permet de brosser de façon non exhaustive quelques tableaux d'ensemble sur l'apport des migrants et sur la réinsertion d'où se dégagent certaines caractéristiques générales :

A) Les Projets sociaux.

Financés et réalisés en principe pour le mieux être des villages et des familles, la réalité c'est que, plus qu'à une réelle élévation du niveau de vie, on assiste à une tendance du sur équipement et à une surenchère basées sur des rivalités familiales ou intervillageoises.

Très souvent ces projets sont initiés et exécutés sans une réelle implication des services techniques nationaux ou régionaux et sans une prise en compte des capacités des villages à couvrir les charges récurrentes des investissements réalisés.

La situation des maternités et des dispensaires est très symptomatique de cette non-prise en compte de l'environnement dans l'élaboration de certains projets sociaux.

Presque tous les centres de santé souffrent en effet :

- des difficultés d'approvisionnement en médicaments et de leur conservation.
- manque d'équipements sanitaires et souvent de personnel médical compétent et dévoué
- absence de budget de fonctionnement
- manque de moyens de transport pour évacuer les cas d'urgence vers les centres plus nantis (hôpital régional de Kayes par ex.).

De plus l'absence d'entreprises locales en bâtiments et travaux publics (d'où l'absence de concurrence) fait que les quelques rares entrepreneurs (souvent commandés à grands frais depuis Bamako) abusent des bonnes dispositions et disponibilités financières des migrants pour proposer des prestations à des coûts scandaleux.

Quelques cas de détournement ou d'inéligibilité dans la gestion des fonds sont à signaler également.

B - Les Projets Productifs de réinsertion

Essentiellement agricoles, ils s'intègrent généralement très mal dans les projets régionaux de développement.

La Communauté malienne émigrée est dans sa majorité originaire des Zones exondées (Nioro, Diéma, Yélimané) où les possibilités d'irrigation sont objectivement limitées.

Les idées de projets ou les actions en cours dans ces Zones exondées (Sahel malien) sont des traditionnelles la manifestation des formes de solidarité de groupe que l'expression d'une prise de conscience de la nécessité d'actions véritablement de développement.

Notre propos se limitera donc aux seuls périmètres irrigués de la Vallée du Sénégal.

Au vu des différentes expériences, les caractéristiques essentielles suivantes se dégagent, qui remettent parfois en question les idées reçues :

a) sur le plan économique, on constate :

- une méconnaissance dramatique des règles de gestion ; aucune coopérative ne peut présenter de financier et comptable, et il est pratiquement impossible d'évaluer leur patrimoine.

Seuls sont connus les montants des investissements et des subventions.

- Aucune coopérative n'est rentable. En l'absence de ligne de crédit bancaire, les projets ne vivent que grâce aux subventions.
- Toutes les coopératives pratiquent les mœms spéculations : le maraîchage. Il se pose donc des problèmes de diversification des activités mais surtout des difficultés énormes de débouchés, de commercialisation et de transport.

La seule demande importante est constituée par la ville de Kayes, dont les besoins sont estimés à 600 Tonnes de légumes. 20 à 30 ha suffiraient à inonder ce marché. Or 240 ha sont aménagés depuis 1980 !!

Au stade actuel, il est utopique de vouloir transférer les surplus vers le marché de Bamako (problèmes de transport et de conservation des produits).

- les frais d'exploitation sont élevés du fait des hauteurs de pompage et du coût de l'énergie.

b) Contraintes techniques

A l'analyse il s'avère que la politique appliquée est inadaptée à la vallée ou même au bassin. On a engagé des actions sur la base d'une méconnaissance ou d'une connaissance imparfaite des milieux physiques.

Comment peut-on en effet ignorer que les terrasses sont trop hautes par rapport au lit du fleuve, que la pluviométrie est aléatoire, que l'érosion dégrade les sols et que les pentes sont trop fortes et donc défavorables tout au moins à la céréaliculture irriguée ?

Globalement, toutes les coopératives se trouvent confrontées à des problèmes de :

- de mauvaise maîtrise de l'eau : mauvais calage des prises d'eau, canaux défectueux ou non dallés, mauvais drainage, dénivellation forte des terrains,
- l'érosion des sols est aggravée à cause de l'inobservance des règles de conservation des sols.
- les études pédologiques ont été sommairement menées.
- le matériel agricole (moto-pompes notamment) n'est pas toujours adapté aux conditions de la Zone ; la diversité des marques liées à l'inexistence de services d'entretien ou après-vente rend la maintenance difficile (la durée de vie des équipements s'en trouve du coup diminuée).
- le non-respect des calendriers cultureaux
- le manque d'eau suite à la faible hydraulicité du fleuve rend souvent les cultures aléatoires
- l'enclavement qui constitue une contrainte majeure au développement des périmètres
- l'approvisionnement irrégulier en sèmeences sélectionnées ou améliorées.

Les conceptions techniques des aménagements

ne sont pas performantes :

- Entre 30 % et 60 % des surfaces aménagées sont récoltées une fois par an.
- des surfaces relativement importantes sont abandonnées.

À Sobakou par exemple sur les 46 ha aménagés en 1983, seuls 25 ha étaient cultivés.

- le rendement moyen est bas et souvent inférieur à 1,5 T/ha.
- le coût d'un ha aménagé en maîtrise total était évalué en 1983 entre 2,5 et 5 millions CFA selon les situations.
- le coût de réhabilitation est en moyenne supérieur à 1 million par ha.
- l'intégration agriculture-Élevage n'a pas été convenablement pratiquée
- les rendements baissent alors que les révoltes demeurent.
- de plus le statut foncier ne sécurise pas les exploitants.

En conclusion, le système actuel production doit donc progresser en fonction des résultats observés.

Il est par conséquent irrationnel de continuer à axer le développement des périmètres irrigués exclusivement sur les cultures maraîchères.

Il apparaît donc nécessaire de réétudier la possibilité d'introduire d'autres activités comme :

- la culture céréalière
- la production animale (embouche paysanne)
- la pisciculture, l'aviculture et même l'apiculture
- la cuniculiculture (élevage de lapins)
- l'amélioration des techniques culturelles.

Tous ces éléments pour la diversification des activités ou la spécialisation de la coopérative sont à prendre nécessairement en compte pour assurer l'amortissement du matériel agricole et la couverture des frais d'exploitation, mais aussi pour faire des aménagements des "périmètres modèles" aussi bien sur le plan technique que social.

C) Formation et encadrement.

Les candidats au retour sont admis en France dans des centres de formations professionnelles en vue d'acquérir une qualification ou de bénéficier d'une réconversion ou d'un perfectionnement professionnel.

Le projet de retour passe par 3 phases :

- une formation théorique de sensibilisation aux problèmes de développement. Cette formation est assurée le plus souvent par des ONG, (AFRAM ou GRDR par exemple).
- stage pratique dans un Centre de formation pour adultes.

Les frais résultant de la formation sont à la charge de la partie Française.

- Formulation du projet et organisation du retour.

Mais, c'est sur le terrain que se bâtit la réussite et où se dessine l'insuccès !

- L'on se rend compte très vite des limites objectives de cette formation qui s'opère dans un environnement culturel, technique et agro-climatique différent de celui où le candidat au retour est appelé désormais à évoluer.

- La plupart des émigrés maliens en France sont cantonnés à des postes de Travail ne demandant pas de connaissances particulières ce sont surtout des agents d'exécution (manoeuvres, manutentionnaires, Ouvriers spécialisés) travaillant dans l'industrie automobile et le bâtiment.

C'est presque un saccage ou une utopie que de vouloir transformer en quelques mois cette population habituée à obéir et le surcroît analphabète de la transformer en gestionnaire et en exploitant agricole moderne !

X Rares sont d'ailleurs les migrants qui, après un séjour de 10 ans en France, souhaiteraient retourner à la terre !

Sur un échantillonnage de 149 personnes interrogées, seulement 10 % désiraient retourner pour travailler dans un périmètre irrigué s'il y en a un dans leur village !

- Quelles que soient par ailleurs le dévouement des ONG, leur compétence est mise à rude épreuve à cause d'une connaissance imparfaite des milieux physiques et des pesanteurs socio-culturelles.

Il serait donc plus judicieux et plus rentable que les stages de formation aient lieu sur le terrain au Mali, en intégrant dès le départ les paysans qui seront associés au projet et en s'assurant le concours des structures d'alphanétisation fonctionnelle et de la logistique des Opérations de développement.

On imagine aisément, côté français, toutes les entraves administratives à cette nouvelle approche, mais le succès des entreprises, à notre avis, est à ce prix !

Il existe au niveau de la Région les structures d'encadrement et de formation du monde rural qui d'ailleurs ont des relations fonctionnelles très étroites avec l'CNVS ; il s'agit notamment de :

- l'OVSTM.
- La ferme de recherche de SAME
- Le CERPROMA = Centre d'Etudes et de promotion du Machinisme Agricole.
- Les CUMA = Coopérative Agricole de Mécanisation des Travaux Agricoles.

Un renforcement de ces structures en personnel, en moyens financiers et en équipements permettrait à coup sûr une meilleure maîtrise par les migrants des contraintes des systèmes de production et de tester sur place les solutions technologiques adoptées à la Zone.

d) Association Emigrés - Villageois.

De façon générale, ou en tout cas jusqu'à une date récente, on assiste non pas à une intégration, mais plutôt à une juxtaposition (voire une imposition) des coopératives des migrants par rapport à la vie des villages d'accueil.

Or l'option malienne de développement intégré à la base implique que tous les projets et programmes doivent avoir pour cible le développement endogène du village.

Il découle de l'inobservance de ces principes de base des tensions et conflits dont Sobakou est la tragique illustration.

Ces conflits tiennent à :

- L'imprécision voire l'inexistence de textes juridiques cohérents relatifs au régime foncier.

La terre appartient en principe à l'Etat qu'on laisse l'usufruit aux communautés villageoises.

Les conditions d'application de la loi sur la terre ne sont pas définies, et les limites des terroirs villageois ne sont pas matérialisées.

Le problème en fait est que le système traditionnel ignore le droit de propriété tel que l'entend la loi.

L'organisation sociale du village se structure autour de la terre qui lui sert de fondement et de ciment.

La propriété est collective, appartenant à tout le groupe familial ou lignage. Les parcelles sont reçues en bien collectif inaliénable et indivise.

On ne peut donc étudier la question du régime foncier en dehors du contexte social.

Dans la plupart des cas observés, l'organisation sociale traditionnelle a été considérée comme accessoire dans la conception et la mise en œuvre des projets des migrants, avec l'idée implicite que les populations se conformeront "mutadis mutandi" ou "manu militari" aux mutations économiques et sociales en cours.

On connaît les conséquences tragiques de cette approche par trop bureaucratique ou technocratique des problèmes de développement du monde rural.

Une intense campagne d'information des populations s'avérait plus que nécessaire afin qu'elles acceptent la nouvelle dynamique sociale et économique et y participent de façon active et responsable.

- Des liens de type nouveau s'établissent entre les migrants (qui sont des entrepreneurs) et les villageois ; ces liens sont difficiles à gérer car ils s'expriment en dehors des structures traditionnelles de hiérarchie, d'autorité gerontocratique et d'appropriation collective des terres.

.... / ...

- La Communauté villageoise est souvent soupçonneuse, comptable de ses intérêts, parfois vindicative ou franchement hostile aux migrants qui de surcroît ne sont pas toujours originaires du terroir.
- La disparité financière entre émigrés et villageois en ajoute à ce sentiment de frustration, voire de spoliation.

c) Autres contraintes.

Les projets souffrent tous de l'absence d'entreprises locales spécialisées dans le domaine des aménagements hydro-agricoles, du manque de service de maintenance, de l'irrégularité et des ruptures prolongées dans l'approvisionnement en intrants agricoles (sémenages, engrangements, engrangement, etc), destockage de conservation, de commercialisation.

Il faut enfin souligner que les autorités politiques et administratives n'apportent pas toujours et partout la compréhension qu'une saine appréciation des choses devrait dicter.

VIII. La problématique de création d'emplois et de leur financement.

À l'image des autres régions du pays, la région de Kayes est confrontée au paradoxe d'un développement économique très faible qui côtoie une diversité de problèmes sociaux, dont l'émigration est une des manifestations.

Les activités économiques de la région sont dans la quasi totalité des activités d'auto-subsistance (agriculture, pêche, élevage).

La production reste insuffisante pour la consommation de la région.

Toutes les activités économiques régionales dépendent de facteurs extérieurs à la région, d'où la grande vulnérabilité des différents secteurs économiques. En effet

a) La production du secteur primaire souffre de :

- des aléas climatiques
- du manque de fabriques locales d'intrants agricoles modernes
- de l'insuffisance des facteurs de production dues aux conditions d'octroi des intrants (vente au comptant, pas de subvention ou de crédit)
- de l'absence d'ateliers spécialisés dans la réparation des équipements productifs
- de l'insuffisance de l'encadrement technique à la base
- du manque de liaison organiques entre les structures de recherche et celles de développement.
- de la mauvaise organisation de la commercialisation et des difficultés de transport
- des prix aux producteurs peu incitatifs.

b) La Production industrielle.

Il n'existe pas d'effet d'enchaînement entre les différents secteurs et sous-secteurs économiques.

La SEPAMA, la SOCIMA et la TAROMA qui devraient jouer un rôle d'entraînement sont actuellement en arrêt de fonctionnement par suite de :

- manque de matières premières (sécheresse)
- absence d'études approfondies pour l'implantation de l'usine
- mauvaise structure financière et manque de fonds de roulement
- manque de pièces de rechange, ruptures de stocks, coût élevé de l'énergie
- manque d'ouvriers qualifiés.

c) Le secteur intermédiaire.

C'est assurément le secteur le plus porteur, un créneau où les Emigrés pourraient valablement évoluer.

La plupart des émigrés ont surtout travailler dans le bâtiment, l'automobile et les services, ce qui rend le retour à une activité primaire "problématique".

Les enquêtes ont démontré cependant que, les gens désirent d'insérer dans des activités non directement agricoles, mais plutôt dans les secteurs d'appui à l'agriculture : artisanat rural, mécanique, entretien de matériels agricoles, bâtiment, commerce, transport, etc.

Sur 140 personnes interrogées en 1973 les principales professions désirées sont les suivantes :

- Mécaniciens	36 %
- Tracteuriste	26,7
- Animiteur rural	5,7
- Soudeur	7,5 %
- Chauffeur	7,5 %
- Électricien	3,5 %
- Bétonnier	2 %
- Menuisier	2 %

Ces chiffres semblent être confirmés par les statistiques fournis par l'Office National Français d'Immigration (ONI) dans le cadre des dispositions relatives à l'aide au retour-réinsertion.

Au 3^e Septembre 1976, 245 dossiers de travailleurs maliens candidats au retour avaient été déposés à l'ONI.

La répartition des projets de retour par secteur d'activité est la suivante :

- Secteur primaire : 145 projets.
- Secteur secondaire : 7 projets (industries alimentaire, bâtiment, Génie Civil, etc)
- Secteur tertiaire : 193 projets (commerce alimentaire et non-alimentaire, transport, autres activités salariées ou non).

Il rapport de ces données que 42 % des candidats s'orientent vers l'agriculture alors que 58 % envisagent d'évoluer dans le secteur secondaire et tertiaire.

Quelles sont les perspectives d'emploi dans la région de Kayes ?

Les seuls pourvoyeurs d'emplois dans la région sont l'Etat et les quelques usines qui d'ailleurs ont dû procéder à des compressions drastiques de leur effectifs.

Et il est honnête de dire que les chercheurs d'emplois spécialisés (chauffeurs, secrétaires, ferrailleurs, maçons, mécaniciens) sont nombreux et chôment partiellement.

Le secteur privé est presque inexistant, l'épargne est thésaurisée ou investit dans les bâtiments à usage d'habitation.

Il existe pourtant des créneaux ou pourraient les émigrés qui disposent au départ d'un capital financier relativement important ; ces créneaux pourraient être :

a) Le Commerce.

L'approvisionnement est irrégulier et les ruptures de stocks portent essentiellement sur les biens de consommation, courant (sucre, le lait, sel, céréales, huile, savon etc.).

Au total il existe 3.500 boutiques dans toute la région, soit une densité de 3 boutiques pour 1000 hts.

Les Emigrés pourraient donc s'organiser en coopératives d'approvisionnement.

b) Le transport.

Il existe de grandes difficultés pour le transport des produits des lieux de production vers les centres de consommation, par suite de l'Etat d'effectués des routes et de la vétusté du parc automobile.

Cette situation pourrait rapidement évoluer car l'Etat a déjà entrepris un important programme de désenclavement intérieur et extérieur de la région.

Les axes routiers Kayes-Dibeli (111 km) vers le Sénégal ; Kayes-Aurou vers la Mauritanie et Kayes-Gouina vers Bamako sont prévus dans le cadre du projet CILSS/Italie/FAO.

Les pistes agricoles arrivent immédiatement dans l'ordre des priorités comme effet inuit des projets nationaux et des programmes au niveau des villages et sont réalisés au fur et à mesure de l'avancement des périphéries à réhabiliter ou à réaliser.

..../...

) L'agriculture.

Le programme initié dans le cadre du projet sus-cité s'étendra sur 10 ans et concerne 350 villages (cercles de Kayes, Yélimané, Diéma).

La priorité d'intervention sera donné aux villages se trouvant sur les grands axes routiers, qui possèdent des périmètres irrigués ou des projets collectifs de développement et dont la participation est active dans le cadre des structures associatives (tous villageois, coopératives etc).

La majorité des Emigrés sont originaire des zones touchées par ces projets d'aménagements hydro-agricoles.

d) Les Industries de transformation.

- Dans le domaine piscicole, il est prévu un appui financier pour la création d'une coopérative de pêcheurs sur le lac Magui (village de Nadia), l'aménagement de 2 à 3 ha d'étangs de production soit à Sobokou soit à Somankidi et l'amélioration du marché à poisson à Kayes.

- Il est prévu également des appuis financiers importants pour :

- + la modernisation et la réprise par les privés de l'abattoir de Kayes et de la tannerie TRAFIMA.
- + la construction d'une unité de transformation de produits maraîchers (conserve de fruits et légumes).
- + une unité de réconstitution de lait en poudre.
- + une limonaderie et boissons divers
- + une unité de production et d'entretien du petit outillage Agricole et l'équipement rural.
- + une unité de production d'aliments de bétail et de pierre à lècher.
- + une unité de fabrication de papier d'emballage et de produits plastiques.

Tous ces projets, qui se situent dans la gamme des technologies intermédiaires, seront soutenus par des programmes de formation ou de perfectionnement sur place.

Mention ne sera pas faite ici des grands chantiers nationaux comme les équipements collectifs régionaux, des routes d'intérêt national, ou du chantier de Manantali, dont les financements sont longs à mettre en place mais dont la réalisation, la gestion et l'entretien exigeront des métiers spécialisés (conducteurs d'engins, mécaniciens, Electriciens, bétonnier, ferrailleur, souleur, maçon, etc).

...../...

La liste n'est pas exhaustive, loin s'en faut mais l'important c'est de savoir que le marché régional est vierge et que les potentialités sont nombreuses ; seuls font sans doute de fait les volontés et des moyens financiers, autant de choses que l'on peut susciter, organiser ou mobiliser dans le milieu migrant.

Perspectives de la Réinsertion

Trois niveaux de problèmes sont à considerer :

- le dispositif français d'être au retour.
- l'attitude du Gouvernement face au problème des Emigrés
- L'attitude des Migrants.

A - L'Aide française au retour-réinsertion.

L'immigration en France a sans doute tendance à diminuer par suite des grandes restructurations industrielles, les vagues de licenciements et les restrictions et un contrôle strict des flux migratoires.

Les Emigrés qui sont en général des agents de fabrication, des ouvriers non qualifiés ou des manœuvres sont particulièrement touchés par ces évolutions technologiques et le besoin de réduire les effectifs.

Côté français, l'accent est donc mis actuellement sur l'incitation des émigrés à rentrer dans leur pays, dans le cadre d'appui financier au projet retour.

L'aide est offerte à tout étranger

- qui est victime d'un licenciement pour motif économique.
- qui est volontaire pour régagner son pays pour y réaliser un projet de réinsertion
- à condition toutefois que son dernier employeur ait conclu une Convention avec l'ONI.

Divers financements permettent aux candidats au retour de bénéficier d'un pécule d'environ 100.000 FF (5 millions CFA).

Les aides sont de 3 sortes :

a) L'Administration prend en charge :

- l'aide directe au projet de réinsertion d'un montant de 20 mille FF (1 million CFA)
- les frais de voyage du travailleur et de sa famille (épouse et enfants mineurs)
- les frais de déménagement suivant un minimum de 4.000 FF (200.000 CFA) et un maximum de 10.000 FF (500.000 CFA).

b) L'Assurance - chômage qui correspond au 2/3 des allocations de chômage que le travailleur aurait normalement touché en France pendant 2 ans.

c) L'aide de l'Entreprise qui est fixée à un minimum de 5.000 FF (750.000 CFA) et qui vient en sus des indemnités de licenciement et de congé payés.

Au 30 Septembre 1986, 230 maliens ont bénéficié de ces aides et son rentrés au Mali, soit un apport financier de 23.000.000 FF (plus d'un milliard CFA) !

Dans cette affaire, la France ne fait certes pas de l'Angélisme, mais on imagine aisément tout le bénéfice potentiel que le migrant et son pays peuvent tirer de cette opération !

B - L'Appui du Gouvernement.

Il s'agit tout d'abord d'assurer une meilleure circulation de l'information : les procédures, sur les candidats, sur les projets.

Pour ce faire les actions immédiates suivantes peuvent être engagées :

1 - Signature avec la France d'une Convention sur la réinsertion des travailleurs maliens.

De tels accords existent déjà entre la France et le Sénégal et la Mauritanie.

2 - Crédit d'une structure technique d'Appui à la réinsertion, compte tenu des problèmes spécifiques posés.

Cette structure sera chargée d'assister les migrants dans toutes les phases constitutives de leur projet : identification des promoteurs, recherche de financement et de partenaires, démarches administratives, suivi et évaluation des projets.

Cette mission pourrait être confiée à la Cellule Nationale de Coordination de l'OMVS qui pourrait éventuellement bénéficier de l'assistance technique français pour sa mise en place et son fonctionnement.

L'OVSTIM servirait de relais au niveau régional à Kayes.

3 - L'ouverture auprès d'une banque de la place (IDM, BND, etc) d'une ligne de crédit destinée à la réinsertion des émigrés.

La France pourrait apporter son soutien à ce dispositif comme c'est le cas au Sénégal.

Le fonctionnement de cette ligne de crédit pourrait être amélioré par la mise en place d'un fond de garantie des prêts octroyés et d'un fond d'études spécifique.

4 - Mobiliser l'épargne des migrants par la création de banque mutualiste ou de fonds d'association qui mobiliseraient les potentiels existants.

5 - Faciliter l'accès des migrants à la propriété terricenne de l'attribution de lots à usage d'habitation.

6 - Accorder des exonérations fiscales et douanières sur les matériaux et équipements destinés aux projets communautaires.

...../...

C - L'Attitude des Migrants.

Beaucoup de migrants abordent le problème des retour-réinsertion comme une nouvelle aventure qu'ils n'envisagent qu'avec hésitation et réserve.

Ils sont conscient que les causes et les conséquences de l'émigration dans les pays d'origine demeurent ou ont même empiré !

Aussi nombreux sont ceux qui choisissent le parti de rester en France où le séjour offre des garanties de revenus, quelles que soient par ailleurs la précarité et l'insécurité liées à ce séjour.

Ces constats sont basés sur des impressions personnelles tirées d'une mission effectuée auprès des Emigrés en Juin-Juillet 1987, impressions partagées d'ailleurs et par la partie française qui a marqué un sentiment d'impatience devant la lenteur des mouvements de retour ; mais aussi par les Consuls Généraux des Etats-membres de l'OMVS.

Le candidat au retour pèse certes les bienfaits potentiels qu'il peut tirer de son choix.

Mais devant l'incertitude sur l'avenir au pays, l'appréhension semble l'emporter sur l'audace calculée, incertitude et appréhension amplifiées par les échos des retours non-réussis.

X. CONCLUSIONS.

Il est extrêmement malaisé de vouloir dresser un bilan exhaustif sur la réinsertion des Emigrés.

La plupart des migrants régagnent le pays à titre personnel, comme de simples citoyens ; sans que l'administration sache qu'ils emportent dans leurs bagages des projets "de réinsertion".

Le manque d'informations consécutif à l'absence de structures de suivi et d'animation fait que, même si on connaît le nombre des dossiers déposés à l'ONI (436 dossiers au 31 Mai 1987) et des retours (340 dont 197 pour la région de Kayes), aucune donnée n'existe sur : l'identité des promoteurs

- leur résidence
- les activités exercées en France et les niveaux de qualification professionnelle
- la nature exacte des projets et leur montage financier.

..../...